

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la cent quinzième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le 16 mai 2018 à 9h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300 et au local J-2103 au campus de Saint-Jérôme.

CONFIRMÉ LE 12 SEPTEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la cent quinzième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le 16 mai 2018 à 9h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local E-2300 et au local J-2103 au campus de Saint-Jérôme.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BÉLAND, Catherine Chargée de cours -Département de psychoéducation et de psychologie	X Saint-Jérôme	
CHÉNIER, Sylvie Chargée de cours -Département des sciences de l'éducation	x	
COLLOMBAT, Thomas Professeur, département des sciences sociales		x*
DUFOUR, Muriel Professeure-Département des sciences comptables	x	
FONTAINE, Sylvie Professeure-Département des sciences de l'éducation	x	
MICHAUD, Renée Professeure-Département des relations industrielles	x	
NDENGEYINGOMA, Assumpta Professeure, Département des sciences infirmières	x	
ROBICHAUD, Fanny Professeure-Département des sciences infirmières	x vidéoconférence	
STRATFORD, Madeleine Professeure-Module des études langagières		x*
RANCOURT, Francine DOYENNE PAR INTÉRIM	x	
INVITÉS :		
CHÉNIER, Lucie Agente de recherche, décanat des études	x (points 3,4, 5)	
CÔTÉ, Isabel, Directrice , module du travail social	x (point 7)	
DE MONTIGNY, Francine, Professeure, département des sciences infirmières	x (point 7)	
RÉGIMBALD, André Agent de recherche, décanat des études	x (point 7)	
GUÉRETTE, Joël Agent de recherche, décanat des études	x (point 6)	
LEMELIN, Lucie Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences infirmières	x (point 6)	
GALIPEAU, Roselyne Directrice du département des sciences infirmières		x*
LEBEL, Valérie Professeur, Département des sciences infirmières	x (point 6)	
Observateur :		
VÉCRIN, Lionel Coordonnateur et attaché d'administration, décanat des études	x	
Secrétaire de la sous-commission des études :		
LÉPINE, Bibiane Agente de recherche, décanat des études	x	

*Absence motivée

La doyenne des études par intérim constate le quorum et déclare la session ouverte à 9 heures

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal de :
 - 2.1. Cent treizième (10 janvier 2018) réunion ;
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques ;
4. Dépôt de la mise à jour du calendrier des évaluations périodiques des programmes d'études et des programmes dits exempts ;
5. Dépôt du rapport annuel des programmes des cycles supérieurs approuvés en 2017-2018 ;
6. Projet d'ajout au profil d'infirmière praticienne spécialisée (IPS) ;
 - 6.1.1. Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en néonatalogie
 - 6.1.2. Maîtrise en néonatalogie
7. Projet de création du programme de doctorat en sciences de la famille ;
8. Présentation du calendrier des réunions de la sous-commission des études 2018-2019 ;
9. Période d'information et questions diverses ;
10. Prochaine réunion et levée de l'assemblée.

2. **Procès-verbal :**

2.1. **Cent treizième (10 janvier 2018) réunion**

2.1.1 **Adoption**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la cent treizième (10 janvier 2018) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2 **Affaires en découlant**

La doyenne par intérim informe les membres de la sous-commission des études que le projet de création du baccalauréat en kinésiologie ayant été accepté à la 349^e CE du 6 février 2018, le projet de programme a été transmis au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et que les suites régulières à la cent treizième onzième réunion ont été données.

3. **Dépôt du rapport annuel sur l'état d'avancement des évaluations périodiques**

La politique d'évaluation de l'UQO stipule que ses programmes de grade doivent être soumis à une évaluation périodique en profondeur afin de permettre à ses instances : 1) de porter un jugement éclairé sur la pertinence et la qualité de ses programmes ; 2) de

faire les suivis voulus. Les programmes de grade sont les programmes de baccalauréats, maîtrises et doctorats.

Madame Lucie Chénier, agente de recherche, présente l'état d'avancement des programmes au calendrier des évaluations périodiques durant la dernière année universitaire, et ce, à l'aide du tableau : « Rapport annuel 2017-2018- État d'avancement des évaluations périodiques ».

Ces programmes sont :

- ❖ Les programmes offerts par l'École multidisciplinaire de l'image (EMI), et ce, dès l'automne 2016;
- ❖ Le doctorat en sciences et technologie. L'analyse de celui-ci a pris du retard suite au changement de responsables à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) où le programme est offert en extension;
- ❖ L'évaluation du doctorat en sciences sociales appliquées a été déposée en juin 2017. Les modifications recommandées seront prochainement mises en œuvre;
- ❖ Une demande d'autonomisation du programme de maîtrise en psychoéducation a été déposée et un processus d'évaluation de la Commission d'évaluation des programmes (CEP) est en cours;
- ❖ La maîtrise en relations industrielles et ressources humaines dont la mise en œuvre des modifications serait en cours;
- ❖ Le baccalauréat en rédaction et en traduction. Son évaluation a pris du retard, car il y a eu absence et de direction du module et reconstitution des membres du comité d'évaluation.

Des discussions s'ensuivent et les membres de la sous-commission se disent préoccupés par les délais enregistrés lors des processus d'évaluation périodique et de mise en œuvre des recommandations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'exiger le dépôt du projet de mise en œuvre des recommandations contenues dans le dossier d'évaluation de la maîtrise en relations industrielles et ressources humaines à la sous-commission des études du 12 septembre 2018. Pour ce faire, le dossier devra être soumis en version finale au décanat des études. Il devra aussi être accompagné des résolutions inhérentes, et ce, avant le 12 août 2018.

4. Dépôt de la mise à jour du calendrier des évaluations périodiques des programmes d'études et des programmes dits exempts

Madame Chénier dépose la mise à jour du calendrier des évaluations périodiques des programmes d'études et des programmes dits exempts.

Des précisions sont apportées au calendrier, et ce, en tenant compte des interrogations suivantes :

- ✓ Évaluation du DESS en administration scolaire :
Le DESS en administration scolaire est autonome depuis 2015. L'évaluation périodique de ce programme est maintenant intégrée à l'évaluation de la maîtrise en éducation prévue au calendrier pour 2021-2022;
- ✓ Évaluation du programme court de deuxième cycle en technopédagogie :
Le programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506) est encore offert. Il est donc maintenu au calendrier ;
- ✓ Évaluation des programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle au cours d'une même année académique tel :
 - ❖ l'évaluation de la maîtrise en travail social a été devancée à l'année 2017-2018 et a été jumelée aux démarches d'agrément. Seule l'évaluation du premier cycle est prévue à l'année universitaire 2022-2023 ;

- ❖ l'évaluation des programmes de 1er cycle en relations industrielles est devancée d'une année, soit à l'année 2024-2025 ;
- ❖ l'évaluation du doctorat en sciences sociales appliquées est déplacée à l'année 2027-2028, laissant les programmes de 1er cycle à l'année 2026-2027.
- ❖ L'ambiguïté créée par la présence des programmes exempts au calendrier d'évaluation :
- ❖ une mention a été ajoutée précisant ce que sont les programmes exempts de l'évaluation périodique.

Sur proposition dûment faite et appuyée, suite aux modifications apportées, les membres conviennent à l'unanimité de recommander à la commission des études l'adoption :

- ✓ du calendrier d'évaluation périodique des programmes d'études;
- ✓ de la mise à jour de la liste des programmes dits "exempts".

5. Dépôt du rapport annuel des programmes sur mesure des cycles supérieurs approuvés en 2017-2018

Madame Chénier, dépose la mise à jour du rapport annuel des programmes sur mesure des cycles supérieurs approuvés en 2017-2018.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission adoptent unanimement le rapport annuel des programmes sur mesure des cycles supérieurs de 2017-2018.

6. Projet d'ajout au profil d'infirmière praticienne spécialisée (IPS)

Madame Lucie Lemelin, responsable des programmes de deuxième cycle en sciences infirmières et madame Valérie Lebel sont invitées à présenter le projet d'ajout du profil « néonatalogie » au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences infirmières et à la maîtrise en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée (IPS).

Les programmes de diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et de maîtrise en sciences infirmières de l'Université du Québec (UQ) sont offerts en réseau (UQAC, UQAR, UQO, UQTR, UQAT) depuis respectivement les années 2000 et 2001. L'UQO offre le DESS en sciences infirmières depuis l'automne 2000 et la maîtrise en sciences infirmières profil essai/mémoire depuis l'hiver 2008.

De 2009 à 2011, le profil « infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL) » a été ajouté au DESS et à la maîtrise en sciences infirmières (UQTR, UQO, UQAT, UQAC). En 2017, les profils « infirmière praticienne en santé mentale (IPSSM) » et « infirmière praticienne en soins pédiatriques (IPSSP) » ont également été ajoutés au DESS et à la maîtrise en sciences infirmières. Au total, les profils IPS totalisent chacun 75 crédits, soit 30 crédits pour le DESS et 45 crédits pour la maîtrise.

L'UQO, en collaboration avec l'Université McGill, son partenaire pour la formation médicale des IPS, souhaite poursuivre le développement de son offre de programmes par l'ajout du profil « infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie (IPSNN) ». Des besoins de formation en français pour des IPS en néonatalogie sont présentement tangibles dans la province de Québec. Puisque McGill est la seule université à proposer le profil « néonatalogie » au Québec et que cette formation est offerte en anglais, une collaboration avec l'UQO pour une formation offerte majoritairement en français constitue une opportunité indéniable pour l'UQO.

Les ressources professorales existantes du département des sciences infirmières seront en mesure de combler les besoins en enseignement engendrés par l'ajout du profil « néonatalogie ». La portion médicale de la formation, comme pour les autres profils IPS, sera offerte par l'entremise de la faculté de médecine de l'Université McGill.

Madame Lemelin souligne l'excellence des rapports entre les partenaires

impliqués dans ce projet. Ainsi, le partenariat avec l'université McGill est maintenu. Des liens sont créés avec le Children's Hospital et l'hôpital Sainte-Justine à Montréal ainsi qu'avec le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) afin que ceux-ci soient les lieux de stage pour les étudiantes inscrites aux programmes de ce profil.

Les dossiers de candidatures aux programmes sont analysés avec l'université McGill. Il est à noter que les conditions d'admission au profil exigent d'avoir travaillé 3 360 heures dans une unité de soins intensifs néonataux.

Madame Lemelin présente le cheminement offert par ce profil en spécifiant quels sont les cours offerts en tronc commun avec les autres profils d'infirmière praticienne spécialisée, ceux qui sont offerts par McGill et ceux à développer.

Madame Lemelin précise que 4 cours théoriques seront à développer avec les professeurs de Montigny, Verdon, Lebel et Galipeau, à l'UQO. Ces cours seront développés avant leur offre prévue dès le trimestre d'hiver 2019. Elle mentionne également que ce profil ainsi que les autres profils IPS sont offerts en réseau et en mode visioconférence. Des classes sont aussi disponibles à l'UQAR, campus de Lévis et au Centre Bellevue de l'UQTR. Les examens se déroulent en présentiel dans les locaux prévus à cet effet.

Madame Lemelin explique que ces programmes du profil IPS-NN sont orientés clinique et répondent aux spécifications de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ). Ainsi, 980 heures d'expérience de stage en néonatalogie sont prévues et l'encadrement s'effectuera par des néonatalogistes.

Pour donner suite à quelques questions de clarification, les promoteurs précisent que :

- ❖ Le comparatif des différents profils d'infirmière praticienne spécialisée n'a pas été élaboré pour tous les profils puisque les objectifs des différents profils sont similaires. Ainsi, seuls les objectifs des programmes (3599) et (3565) ont été comparés aux objectifs du profil IPS-NN;
- ❖ Le contingentement en milieu de stage est de 6 étudiants afin de tenir compte de l'encadrement nécessaire au bon déroulement du stage et de la disponibilité des superviseurs attitrés à ceux-ci;
- ❖ Le programme du DESS se déroule sur 12 mois et celui de la maîtrise se poursuit sur 15 mois, créant ainsi un continuum de formation;
- ❖ Une formation supplémentaire est prévue pour une préparation des candidates au titre d'infirmière praticienne spécialisée à l'examen de l'OIIQ. Il est noté que la réussite à l'examen est certifiée par l'OIIQ et le Collège des médecins du Québec (CMQ).
- ❖ La notion de soins de niveau 1, 2 et 3 en milieu hospitalier est annotée en annexe.

Les membres de la sous-commission des études félicitent le travail des promoteurs et l'excellence de l'ajout du profil élaboré et présenté.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet d'ajout du profil « néonatalogie » au diplôme d'études supérieures spécialisée (DESS) en sciences infirmières et à la maîtrise en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée (IPS).

7. Projet de création du programme de doctorat en sciences de la famille

La doyenne des études par intérim invite madame Isabel Côté, directrice du module du travail social et madame Francine de Montigny, professeure au département des sciences infirmières, à présenter le projet de doctorat en sciences de la famille.

La présentation s’amorce sur un bref historique du projet de programme.

Ce projet, ayant déjà fait l’objet d’une première démarche en 2015, a été entièrement revu et repensé en tenant compte, entre autres choses, des remarques reçues de la Commission d’évaluation des projets de programmes du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). La révision du dossier a permis de mieux structurer le projet, d’approfondir la notion d’interdisciplinarité et d’ancrer plus solidement les assises théoriques aux objectifs spécifiques du programme.

Cette révision est appréciée par les membres de la sous-commission qui reconnaissent que le projet de programme montre un approfondissement de la notion d’interdisciplinarité et un meilleur ancrage du cadre théorique avec la formulation des objectifs et l’articulation des cours.

Les membres de la sous-commission commentent positivement la présentation des sciences de la famille comme objet disciplinaire. Les membres considèrent que l’interdisciplinarité constitue une plus-value certaine au programme de doctorat et que les courants de pensée y sont très bien définis.

Les promotrices du projet de programme soulignent que le programme est unique dans le monde de la francophonie et qu’il aura un pouvoir attractif certain.

Le projet de programme est un doctorat de 90 crédits dont 18 sont obtenus lors de la scolarité et 72 lors de la recherche. Les cours seront donnés en co-enseignement et les travaux reliés à la thèse en codirection. Cette combinaison d’expertise est appréciée des membres de la sous-commission.

Les membres de la sous-commission ont aussi apprécié l’inclusion de compétences transversales dans le programme. Ils ont aussi approuvé le choix des verbes pour expliciter les objectifs. Ceux-ci tels « appréhender, problématiser », correspondent bien à un lexique de verbes d’un programme de troisième cycle.

Le projet de doctorat offre aussi une formation structurante au développement d’habiletés, à la demande de subvention, à la rédaction d’articles scientifiques, à l’évaluation de programmes et de politiques familiales.

Les promotrices répondent à des interrogations formulées par des membres de la sous-commission. Ainsi, il existe :

- ❖ Une compatibilité entre la formation de praticiens et de gestionnaires, car l’analyse critique de politiques publiques constitue le fondement du travail social;
- ❖ De plus, un besoin est exprimé de former des penseurs et analystes de ces politiques tant au niveau régional que provincial dans les organismes tels les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISS);
- ❖ Pour les étudiants, le programme offre une opportunité de se prévaloir de bourses, selon le régime d’études choisi.

Des discussions se poursuivent sur des éléments à corriger ou à bonifier tels :

- ❖ L’importance d’ajouter un objectif spécifique en lien avec le cours FAMXXX4 à la section 7.4 à la page 64;
- ❖ L’ajustement au tableau 27 en cohérence avec le point précédent;

- ❖ Une précision sur les conditions d'admission décrites en page 64 en notant « notamment en sciences de la santé, en sciences sociales, en psychoéducation »;
- ❖ L'ajustement à la section 20.2 pour la rendre conforme au descriptif de cours FAMXXX8 (examen de doctorat);
- ❖ La bonification de l'argumentaire relatif à l'augmentation du nombre de programmes de deuxième cycle depuis 2004;
- ❖ L'apport de précision sous le tableau 5, p 46 quant aux clientèles;
- ❖ L'apport d'une précision à la page 47 quant au nombre de mémoires et de thèses;
- ❖ La correction de l'erreur au descriptif de cours FAMXXX5;
- ❖ La précision à apporter au cours FAMXXX8 en notant le mot « obligatoires » à la suite de 12 crédits;
- ❖ La suppression d'une double phrase à la page 36;
- ❖ Une référence à ajouter p 144.

Il s'agira enfin d'ajuster le texte dans le but d'assurer un meilleur équilibre des termes « chercheurs/praticiens ».

Suite à ces précisions, les membres de la sous-commission félicitent les promotrices pour la qualité du projet de programme.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et suite aux modifications qui seront apportées, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études quant au projet de création d'un doctorat en sciences de la famille.

8. Présentation du calendrier des réunions de la sous-commission des études 2018-2019

Les membres de la sous-commission suggèrent que la dernière réunion prévue à l'agenda des rencontres du calendrier ait lieu en mai plutôt qu'en avril.

9. Période d'information et questions diverses

10. Prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine réunion se tiendra le 15 août 2018.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité la levée de l'assemblée.

Bibiane Lépine

Le secrétaire de la sous-commission des études